

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 47 (1933)

Heft: 4

Artikel: Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois [suite]

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

starker Walsereinschlag nachweisen lässt. Von Unterschächen stammen die in der Geschichte und Sage bekannten Walter Fürst und Landammann Konrad der Frauen, der als Landeshauptmann bei Sempach fiel. (Vgl. 3. Historisches Neujahrsblatt von Uri.)

Wassen. Wappen, *in Weiss schwarzer steigender Bär, der einen gelben Trämmel auf der Schulter trägt.* Es stellt dies den Bären des hl. Gallus dar, welcher Letzterer in Wassen als Kirchenpatron verehrt wird. Eine alte Wappendarstellung befindet sich auf dem grossen granitenen Dorfbrunnen. Die Filiale Wassen machte sich im Laufe des 15. Jahrhunderts von der Mutterkirche Silenen unabhängig. In Wassen blühte im 14. Jahrhundert das Geschlecht der „von Moos“. Johannes von Moos, urkundlich 1365—1378 verheiratet mit Mechtilde von Rudenz, wurde durch sie Miterbe der Attinghausen. Die von Moos waren „ministerialis monasterii desertin“ und hatten die Reichsvogtei in Ursern inne, wo sie vielleicht den verschollenen Turm in der Turmmatte unter dem Kilchberg zeitweise bewohnten. In Wassen waren auch die „Bessler von Wattingen“ zu Hause. Gegen das Meiental war schon in alter Zeit gegen Angriffe vom Sustenpasse her eine Schanze errichtet. (Vgl. 4. und 31. Historisches Neujahrsblatt von Uri und Geschichtsfreund Bd. 81.)

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

Chappuis. 1794. Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse et prince de Neuchâtel et Valangin, accorde des lettres de noblesse à François-Louis Chappuis le 8 janvier 1794.

La famille Chappuis de la Combaz apparaît dans la paroisse de St-Saphorin dès le XV^e siècle. François-Louis, né le 11 décembre 1751, fit des études à Lausanne, puis se rendit à Londres où il resta plusieurs années. Il alla ensuite à Berlin où il fut nommé, en 1784, gouverneur du comte Alexandre de la Marck. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II le fit nommer capitaine dans la brigade de fusiliers de la Basse Silésie. Il épousa en 1^{re} noces, en 1787, Charlotte Emilie de l'Homme de Courbière, et en 2^e noces, en 1792, Sophie Elisabeth comtesse de Pfeil von Klein-Elguth (1768—1848) dont il eut six fils.

Le roi Frédéric Guillaume II lui accorda des lettres de noblesse le 8 janvier 1794¹⁾ avec un diplôme en date du 8 février 1797.

Il fut nommé major le 6 mars 1795 et passa en cette qualité dans la brigade de la Basse-Silésie qu'il commanda à la bataille de Saalfeld le 10 octobre 1806 et au

¹⁾ L. von Zedlitz-Neukirch, Neues Preussisches Adels-Lexikon, I. Band, Seite 364, Leipzig, 1836.

siège de Danzig en 1807 où il obtint pour sa valeur l'ordre Pour le Mérite. Il prit sa retraite en 1809 après avoir été nommé colonel. Il possédait le domaine de Korschwitz en Silésie et mourut le 5 août 1830 sur sa terre de Thurnau près Münsterberg en Silésie, qu'il tenait de sa femme. Ses fils, dont l'un, Guillaume de Chappuis, parvint au grade de général-major, laissèrent une nombreuse descendance établie aujourd'hui dans l'Allemagne du nord¹.)

Les armoiries de cette famille sont: *d'azur, à l'arbalète d'argent, munie d'une flèche du même, pennée de gueules, et accompagnée en pointe de deux étoiles du second, à la bordure d'or.* Cimier: une étoile d'argent.

Capo d'Istria. 1796. Le Sénat de la République de Venise confirme en 1796 le titre de comte accordé à la famille Capo d'Istria.

Nous signalons cette confirmation de titre ici parce qu'un des bénéficiaires, Jean Capo d'Istria, fut nommé citoyen du Canton de Vaud. Celui-ci appartenait à une très ancienne famille de l'île de Corfou. Un de ses ancêtres fut créé comte par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, en 1689. Ce titre fut confirmé par la Sérénissime République en 1796. Jean Capo d'Istria naquit à Corfou en 1776. Il était fils du comte Antoine Marie Capo d'Istria et de la comtesse Gonemi. Après avoir fait des études de médecine à Padoue il s'établit à Corfou. Il fut nommé secrétaire d'Etat de la République des Sept îles ou des îles Ioniennes, constituée par la Russie et la Turquie en 1802. En 1809 il fut nommé attaché au Ministère des affaires étrangères à St-Pétersbourg, puis ministre et enfin secrétaire d'Etat de l'Empire russe. Il joua un rôle important au Congrès de Vienne où il défendit les intérêts de la Suisse et particulièrement l'indépendance du Canton de Vaud.²) Aussi le Grand Conseil proclama-t-il, le 26 mai 1816, Capo d'Istria « Citoyen du Canton de Vaud » et cela en considération des témoignages d'intérêt particulier qu'il a donnés au canton de Vaud, dans les circonstances critiques où s'est trouvée la patrie, et de la haute protection dont il a été l'organe.³)

La même année, la ville de Lausanne lui témoigna aussi sa reconnaissance en lui conférant le titre de « Bourgeois d'honneur ».

Les armoiries Capo d'Istria sont: *d'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles du premier et accompagnée en chef d'une croix de Malte du second.*

XIX^e SIÈCLE.

Bridel. 1804. Auguste, duc de Saxe-Gotha, accorde des lettres de noblesse à Samuel Bridel en avril 1804.

Samuel-Elisée Bridel, né à Crassier le 28 novembre 1761, était fils de Jean-Daniel-Rodolphe Bridel, pasteur, d'une très ancienne famille vaudoise établie à Moudon dès le XV^e siècle, et d'Anne-Rachel Alibert. A l'âge de 19 ans et demi après avoir commencé des études de théologie, il fut appelé, sur la recommandation de l'astronome Bernoulli, comme précepteur auprès des jeunes princes Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha. Sous le duc régnant Ernest II il fut, dès 1791 attaché au prince héréditaire Auguste comme secrétaire privé, bibliothécaire et caissier. Lorsque celui-ci succéda à son père en 1804, le nouveau souverain de Gotha

¹) voir: Gothaisches genealogisches Taschenbuch der Briefadeligen Häuser 1908, II. Jahrgang.

²) Capodistrias avant la révolution grecque, sa carrière politique jusqu'en 1822, par S. Th. Lascaris, Lausanne, 1918.

³) Répertoire chronologique des délibérations du Grand Conseil du Canton de Vaud (1803—1830, page 205).

pour récompenser le zèle, l'attachement et les services de son précepteur lui accorda des lettres de noblesse¹⁾ et lui donna la place honorable de Conseiller de légation avec le rang et tous les privilèges de gentilhomme de la cour²⁾, un traitement convenable et une place à sa table. Il le plaça en outre à la tête de sa maison particulière et lui accorda la surintendance de sa bibliothèque privée, de ses diverses collections et de sa cassette. Dès lors Samuel Bridel ajouta la particule à son nom de famille et le fit suivre en général du nom de *Brideri*, forme latinisée du nom de Bridel, souvent utilisée aux XV^e et XVI^e siècles.

Samuel de Bridel fit partie comme secrétaire de diverses missions diplomatiques, auprès de Napoléon I^{er}, de Talleyrand et du duc de Reggio. Dès 1817 il est conseiller privé de légation avec rang de chambellan. La santé du duc régnant Auguste commençant à décliner, Bridel fut envoyé à Rome auprès du prince héréditaire Frédéric, qui s'y était fixé, afin de le rappeler à Gotha. Il y réussit, non sans peine. Il fut reçu deux fois en audience par le pape Pie VII. Lorsqu'en 1822, Frédéric eut succédé à son frère, il conserva à Samuel de Bridel sa situation. A la mort du duc Frédéric, en 1825, il se retira et mourut à Gotha en 1828.



Fig. 139. Cachet de S. de Bridel (agrand).

Samuel de Bridel avait épousé en premières nocces, en 1808, Thérèse, fille du baron de Bärenstein, dont il eut une fille, et en deuxièmes nocces, en 1812, une sœur de sa femme Luitgarde de Bärenstein, dont il eut un fils mort à l'âge de 16 ans et quatre filles.

de Grenus. 1806. François II, empereur, accorde le titre héréditaire de baron à Jean-Ferdinand Grenus le 23 juillet 1806.

Jean-Ferdinand Grenus, bourgeois de Morges et de Genève était fils de Jean-Louis et Catherine-Françoise Calandrini, que nous avons cité plus haut (voir Archives héraldiques 1931, page 15); il naquit en 1752. Il entra au service étranger et fut capitaine au service de Louis XVI. Il fut membre des CC en 1784 et député de la République de Genève en Valais en 1792. Lors de la réunion de Genève à la France il se fit recevoir citoyen du canton de Vaud.

En 1806, l'empereur François II lui accorda le titre de baron. Nous pouvons donner ici quelques extraits du diplôme d'après une copie de la minute qui est conservée aux Archives de la noblesse à Vienne, copie qui a été vérifiée et expédiée par le Ministère impérial de l'Intérieur en date du 10 mars 1917 à M. Edmond de Grenus. Tout d'abord le diplôme reproduit un long historique de la famille de Grenus, puis il est dit que Jean-Ferdinand de Grenus ayant l'intention de se fixer dans l'empire compte faire l'acquisition de terres importantes sur le territoire de l'empire, moyen par lequel il pourra se montrer sujet fidèle et vassal de l'Empereur:

... nil magis intendere, quam pro suo erga patrium imperium Germaniae amore cum splendidis suis fortunis, non quam incolam tantum in S. R. imperio, sed et emptione considerabilium in imperio terrarum qua fundi possessorem sese collocare fidelemque in suo filio erga Caesarem et Imperium vassallum et subditum nobis, sacro imperio, augustaeque domui nostrae austriacae addictissimum instituere...

Puis l'Empereur accorde le titre de baron du Saint-Empire romain à Jean-Ferdinand de Grenus:

¹⁾ Celles-ci ont dû être accordées entre le 20 avril et le 3 mai 1804. Communication de l'archiviste des Archives d'Etat de Thuringe à Gotha.

²⁾ En date du 3 mai 1804.

NOS FRANCISCUS . . . Joannem Ferdinandum à Grenus, ejusque liberos et in linea recta descendentes legitimos utriusque sexus Nostros et S. R. Imperii liberos Barones à Grenus creamus, dicimus, nominamus et liberorum Baronum seu Baronatus titulo, honore ac dignitate insignimus et condecoramus, aliorumque Nostrorum et S. R. Imperii liberorum Baronum coetui et consortio adscribimus et aggregamus.

Puis l'Empereur confirme les armes des Grenus et les augmente :

Ut autem eo luculentius de collata hac S. R. imperii liberi Baronatus dignitate omni posteritati constet, non solum antiqua eorum armorum insignia clementer laudamus et approbamus, ac quatenus opus est, de novo concedimus, sed ea quoque novis accessionibus sequentem in modum omni tempore gestanda ac ferenda benigne elargimur, videlicet: Scutum militare horizontaliter inferius vero perpendiculariter et quidem caeruleo argenteo rubroque sectum, cujus area superior caerulea linea aurea transverse secta, superius tres spicas tritici aureas, inferius autem tres rotulas calcarium itidem aureas exhibet; in area porro dextra argentea coluber rubicundus erectus linguam bifurcatam exserens auream poneque in orbes contortus, in sinistra vero rubra aquila biceps aurata cernitur.

Soit: *coupé, au premier, d'azur à trois épis d'or, issant d'une fasce et accompagné en pointe de trois molettes d'éperon, le tout du même; au second, parti, au 1^{er} d'azur à la bisse tortillée de deux retours de gueules, au 2^e de gueules à l'aigle éployée d'or.*

Puis le diplôme indique que l'écu est surmonté d'une couronne de baron (à cinq perles), surmontée elle-même de trois casques couronnés, le premier ayant pour cimier trois épis d'or et des lambrequins azur et or, le second ayant pour cimier un aigle bicéphale d'or et de lambrequins gueules et d'or, le troisième ayant pour cimier une bisse de gueules et des lambrequins gueules et argent.

L'écu a pour supports deux lions au naturel, lampassés de gueules, celui de dextre tenant un gonfanon d'argent à la bisse de gueules, et celui de senestre un gonfanon d'azur à épis d'or issant d'une fasce et accompagné en pointe de trois molettes d'éperon, le tout du même. Au dessous de l'écu une banderolle portant la devise: *Tu Deus nos vides granosos.*

Le diplôme est daté de Vienne le 23 juillet 1806.

Jean-Ferdinand de Grenus ne laissa qu'un fils: François-Louis-Théodore, né en 1785. Celui-ci avait fait don en 1847, à la ville de Genève, de 400.000 fr. d'immeubles et par son testament il institua un fonds de plus d'un million et demi de francs pour former la « Caisse Grenus des invalides »; il mourut sans alliance en 1851.

Jomini. 1808. Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde le titre de baron avec augmentation d'armoiries à Antoine-Henri Jomini le 27 juillet 1808.

La famille Jomini apparaît à Payerne dès le commencement du XV^e siècle. Antoine-Henri Jomini était fils de Benjamin (1746—1818) qui fut banneret et syndic de Payerne, et de Jeanne Marcuard. Il naquit le 6 mars 1779. Il s'engagea en 1798 dans l'armée helvétique et fut nommé adjudant du ministre de la guerre et en 1799 chef de bataillon. Il travailla à la réorganisation militaire de la Suisse et présenta un projet de réforme qui fut adopté. En 1805 le général français Ney l'appela auprès de lui comme aide de camp volontaire. Il commença à cette époque la publication de son important ouvrage: *Traité de grande tactique* qui fit dès lors autorité. Promu colonel il fut dès le début de la campagne de 1806 premier aide de camp du maréchal Ney. Il fut ensuite attaché à la maison militaire de Napoléon et assista aux batailles de Jéna, d'Auerstaedt et de Friedland après laquelle il

reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 1808 il servit en Espagne comme chef d'état-major du maréchal Ney.

Pour récompenser cet officier distingué Napoléon lui accorda par lettres patentes du 27 juillet 1808 le titre de baron de l'empire avec augmentation d'armoiries (fig. 140), soit: *coupé: au 1^{er} parti, d'or au griffon de sable, et de gueules à l'épée d'argent posée en pal* qui est des barons militaires; *au 2^e d'azur au chevron dentelé d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une tour donjonée du même*¹⁾.

Les armoiries Jomini étaient coupé, d'or à l'aigle de sable, et d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'une tour crénelée de gueules. Les armoiries suivantes ont aussi été portées par cette famille: d'azur à la fasce d'argent chargée de deux jumeaux de gueules et accompagnée en chef d'un soleil d'or et en point d'un croissant aussi d'or.

Le maréchal Berthier était très hostile à Jomini et cherchait à empêcher son avancement. En 1810 ce dernier reçut des offres de l'empereur de Russie, mais Napoléon le retint, le créa général de brigade et le chargea d'écrire l'histoire des guerres d'Italie. Jomini fit la campagne de Russie et l'empereur le nomma gouver-



Fig. 140.



Fig. 141. Ex libris du Général Jomini.

neur de Vilna et de Smolensk. Il contribua à la victoire de Bautzen, mais Berthier empêcha qu'il fût nommé général de division.

Profondément blessé de l'injustice commise à son égard, Jomini donna sa démission d'un service dont il s'acquittait, n'étant pas Français, à titre de volontaire. Il profita d'un armistice pour passer au service de Russie. L'empereur Alexandre en fit son aide de camp avec le grade de lieutenant général. Il prit part ainsi aux batailles de Dresde, de Culm et de Leipzig.

En 1815 il usa de son influence auprès de l'empereur de Russie pour plaider avec F. C. de La Harpe la cause de l'indépendance du canton de Vaud.

Il fut nommé général en chef en 1826 à l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas. Il fut le créateur de l'Académie militaire de St-Petersbourg.

Jomini est l'auteur d'importants ouvrages de tactique et d'histoire militaire. Il mourut le 22 mars 1869 laissant trois filles et deux fils, soit: Alexandre, que nous retrouverons plus loin, et Eugène, officier de cavalerie au service de Russie.

Roger. 1809. Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde le titre de baron de l'Empire à Daniel Roger le 10 février 1809.

¹⁾ V^{te} Révérend, Armorial du Premier Empire, Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I^{er}, tome II, page 350, Paris 1895.

Nous signalons seulement cette concession de titre ici parce que la famille Roger était d'origine vaudoise. Elle fut reçue à la bourgeoisie de Nyon en 1686. Le père de Daniel Roger avait acquis la bourgeoisie de Genève en 1757. Daniel naquit à Genève en 1770. Il fut président du canton de Gonesse et membre du Collège électoral de Seine-et-Oise. Il mourut à Paris en 1829. Cette concession de titre a été étudiée par M. H. Deonna dans ses *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*¹⁾.

Dutruy. 1809. Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde le titre de baron de l'Empire à Jacques Dutruy le 18 août 1809.

Nous ne faisons que signaler ici cette concession de titre parce que la famille Dutruy était d'origine vaudoise, de la commune de Luins. Il naquit à Genève le 20 novembre 1762, entra au service de France dans un régiment suisse en 1778, fut commandant d'un corps suisse en 1793 et général de brigade la même année, officier, puis commandeur de la Légion d'honneur en 1804. Napoléon le créa baron de l'Empire par décret du 15 août 1809. Il devint maréchal de camp en 1815 et mourut à Ferney le 27 avril 1836 ne laissant qu'un fils mort sans enfants en 1858.

Cette concession de titre a été étudiée par M. H. Deonna dans ses *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*²⁾.

de Crousaz. 1810.³⁾ Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde à Henri de Crousaz le droit de relever le nom de sa mère et le titre de comte de Champmol le 27 janvier 1810.

Nous avons vu plus haut (Archives héraldiques 1932, page 180) qu'Henri de Crousaz, un des fils de Jean-Philippe, fut le chef de la branche catholique de cette famille, fixée en Savoie. Il naquit le 24 décembre 1773. Son père avait épousé Marie-Ange Cretet, d'une ancienne famille du Pont-de-Beauvoisin en Savoie, qui avec son frère Emmanuel étaient les deux derniers représentants de la famille.

Emmanuel Cretet, né en 1747, fut sous le Premier Empire Conseiller d'Etat, Sénateur, gouverneur de la Banque de France, puis Ministre d'Etat. En 1808 Napoléon I^{er} lui conféra le titre de comte de Champmol, nom d'une terre qu'Emmanuel Cretet possédait près de Dijon. Il mourut le 28 novembre 1809 et fut inhumé au Panthéon.

Par décret impérial du 27 janvier 1810 Henri de Crousaz fut autorisé à relever le nom de sa mère. Il releva aussi le titre de comte de Champmol concédé à son oncle. Une copie de ce décret, signé par le duc de Massa, est en main de la famille.

Henri de Crousaz-Cretet fut officier dans l'armée du roi de Sardaigne. Il fut créé chevalier des St-Maurice et Lazare. En 1798 il fit reconnaître son droit au titre de bourgeois de la ville de Lausanne, ce qui lui fut accordé par acte du 7 décembre. Il entra plus tard à la Banque de France dont il devint contrôleur général. Il mourut le 14 novembre 1861. Cette branche française de la famille de Crousaz est représentée aujourd'hui par les deux arrière-petits-fils d'Henri de Crousaz-Cretet,

¹⁾ Archives héraldiques suisses 1918, pages 182—183, voir aussi: V^{te} A. Révérend, Armorial du premier empire, Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I^{er}, tome IV, pages 159—160, Paris 1897.

²⁾ Archives héraldiques suisses 1918, page 182; voir aussi: V^{te} A. Révérend, Armorial du premier empire, Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I^{er}, tome III, page 121, Paris 1897.

³⁾ voir: G. Mabile du Chêne, Généalogie de la famille de Crousaz. Toulouse 1924.

soit: 1^o Emmanuel né le 7 décembre 1888, officier de cavalerie, et 2^o Pierre né le 15 juin 1891, officier de cavalerie, allié de Charette de la Contrie fixés tous deux au Pont-de-Beauvoisin en Savoie.

de Lessert. 1810. Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde le titre de baron avec augmentation d'armoiries à Jules-Paul-Benjamin De Lessert le 19 septembre 1810.

La famille de Lessert, de vieille souche vaudoise, apparaît dans la contrée d'Oron dès la seconde moitié du XV^e siècle. Elle vint s'établir à Cossonay avec Abraham de Lessert, notaire, qui acquit la bourgeoisie de cette ville en 1614. Son petit-fils Benjamin (1690—1765) entra dans les affaires et se fit une belle position dans la banque à Lyon. Il acheta en 1755 le beau domaine de Bougy-St-Martin près Aubonne. Il eut trois fils. Le premier, Jean-Jacques (1731—1817), allié de Mestral, fut le chef d'une des deux branches encore existantes aujourd'hui représentée par la veuve et les filles d'Alfred de Lessert-de Neufville; le second, Etienne (1735—1816), allié Boy de la Tour, fut le père de Benjamin qui nous occupe ici; le troisième, Paul-Benjamin (1738—1818), allié Massé, fut le chef de la seconde branche encore existante, représentée actuellement par M. René de Lessert au château de Vincy et son cousin Roger de Lessert.

Etienne de Lessert créa d'importantes entreprises industrielles et financières à Paris et fut l'instigateur d'une foule d'institutions utiles. Son fils Benjamin, né à Lyon le 14 février 1773, fit des études scientifiques à l'Université d'Edimbourg, puis entra dans la carrière militaire et fit les premières campagnes de la Révolution. Il fut commandant de la citadelle d'Anvers et aide de camp du général Kilmaine. En 1795 il prit la direction de la maison de banque De Lessert & Cie à Paris qui devint bientôt une des premières de la capitale. Il fonda à ses frais une filature modèle qui fut le commencement d'une industrie qui prit une extension énorme en France. Il fut nommé maire du 3^e arrondissement de Paris, puis régent de la Banque de France, dont son père avait été l'initiateur. En 1807 il épousa sa cousine Laure, fille de Jean-Jacques de Lessert, allié de Mestral, du château de Cossonay.

En récompense des grands services qu'il avait rendus à l'Etat, Napoléon I^{er} le créa baron par lettres patentes du 19 septembre 1810.¹⁾ Dans ces lettres l'empereur lui accorde premièrement le titre de baron:

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, Empereur des Français... A tous présents et avenir salut: Par l'article treize du 1^{er} Statut du 1^{er} Mars 1808, nous nous sommes réservés la faculté d'accorder les titres que nous jugions convenable, à ceux de nos sujets qui se seront distingués par des services rendus à l'Etat et à Nous. La connaissance que nous avons du zèle et de la fidélité que notre cher et aimé le sieur Delessert a manifestés pour notre service, nous a déterminé à faire usage en sa faveur de cette disposition.

Dans cette vue, nous avons, par notre décret du 15 Aout 1810, nommé notre cher et aimé le sieur Delessert, Baron de notre Empire.

En conséquence en vertu de ce décret, le dit sieur Delessert s'étant retiré par devant notre cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, avons conféré à notre cher et aimé le sieur Jules-Paul-Benjamin Delessert, l'un des Régents de la Banque de France, né à Lyon, le titre de Baron de notre Empire. Le dit titre sera transmissible à sa descendance directe.

Puis l'empereur lui accorde des armoiries sous une forme nouvelle:

¹⁾ Le texte complet de ces lettres a été publié dans l'ouvrage: Famille de Lessert, souvenirs et portraits, page 151, note 22. et dans les *Archives héraldiques* de 1907, pages 122—123.

Voulons qu'il puisse porter en tous lieux les armoiries telles qu'elles sont figurées aux présentes: Ecartelé: au 1^{er}, d'azur, au lys en pal, arraché, tigé et feuillé d'argent; au 2^e, des Barons membres des Collèges électoraux; au 3^e, d'or, à la forêt de sinople, soutenue de même sur laquelle broche une tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte et maçonnée de sable; au 4^e, d'azur, au croissant d'argent surmonté de deux étoiles, du même (fig. 142).

Pour livrée, les couleurs de l'écu, le verd en bordure seulement.¹⁾

Les armes de la famille de Lessert sont: *d'azur à la fleur de lys d'or en chef soutenues de deux étoiles d'argent et d'un croissant du même en pointe*. Dans les nouvelles armes concédées la fleur de lys a été placée dans le 1^{er} quartier et transformée en un lis de jardin, car la chancellerie impériale avait pour principe de faire disparaître dans ses concessions d'armoiries tout ce qui rappelait l'ancien régime. Le

croissant et les étoiles des armes de Lessert sont par contre placées dans le 4^e quartier. Au 2^e quartier nous avons le rameau de chêne posé en bande, sur fond de gueules, qui est l'insigne des barons membres des collèges électoraux. Le 3^e quartier rappelle mais pas très exactement les armes des Boy de la Tour, soit de la mère du baron de Lessert.

Le baron Benjamin de Lessert avait fondé en 1801 de grandes raffineries de sucre à Passy, puis dans d'autres parties de la France. Napoléon fut émerveillé du succès de cette nouvelle industrie lors d'une visite à Passy. Il détacha sa croix de la Légion d'honneur et la remit à de Lessert qui fut nommé plus tard grand officier de cet ordre. En 1812 il devint commandant de la troisième légion de la Garde nationale. Il fut aussi membre de la Chambre des

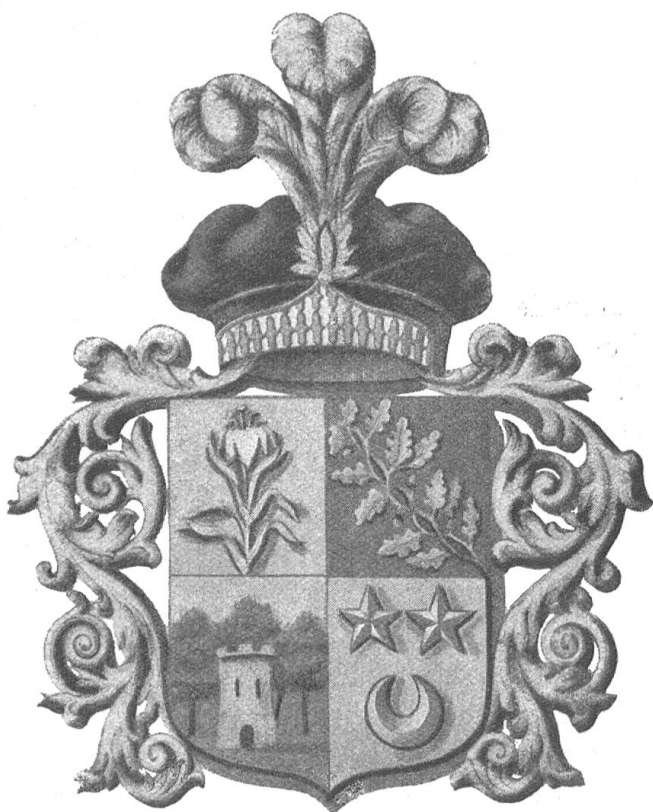


Fig. 142.

députés dont il fut deux fois vice-président. Il a été le fondateur des Caisses d'épargne en France et son nom est attaché à un grand nombre d'institutions charitables.

Benjamin de Lessert fut aussi un botaniste et un conchyologue distingué et fit partie de l'Académie des sciences et de l'Institut. Il avait acheté en 1824, d'un cousin, la belle propriété de Bougy-St-Martin près Aubonne où il séjournait l'été. Il mourut le 1^{er} mars 1847 sans laisser de descendance. Un de ses frères, Gabriel de Lessert (1786—1858), joua un certain rôle chez Louis XVIII; il fut préfet de police de Paris, conseiller d'état et Pair de France.

Roger. 1810. Napoléon I^{er}, empereur des Français, accorde le titre de baron de l'Empire à Salomon-Louis Roger le 17 mai 1810.

Nous signalons cette concession de titre ici pour les mêmes raisons que celle qui a été octroyée à son frère cadet Daniel en 1809.

(à suivre)

¹⁾ voir aussi: V^{te} Révérend, Armorial du Premier Empire, Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I^{er}, tome II, page 36.